INSPE
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Master MEEF
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention **1er degré**
Professeur des écoles
Parcours **M2**

Objectif

Ce parcours a pour finalité de préparer les étudiants à l'entrée dans le métier de professeur des écoles.

Semestre 3

UE1 - Mobiliser les savoirs au profit de la didactique

EC : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC, Arts plastiques, Education musicale, Sciences : SVT et SPT, Langues, EPS, Analyser son enseignement
90 h TD et TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux et les problèmes didactiques.
Maîtriser des objectifs et des contenus d'enseignement dans les disciplines et être capable de les mettre en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de les transposer pour les élèves.
Inscrire son enseignement dans les progressions de cycle.
Sensibiliser à l'interdisciplinarité.
P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement :
utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves :
Savoir préparer des séquences et des séances de classe.
Identifier les objectifs, contenus, dispositifs didactiques et pédagogiques.
Identifier des obstacles didactiques, des stratégies d'étayage et remédiation.
Travailler la différenciation.
P4 - Faire découvrir des modes de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :
contribuer à la mise en œuvre de débats, travail de groupe, projet, etc. ….
P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves :
découvrir et utiliser des outils et procédures d'évaluation.
Analyser les réussites et les erreurs et proposer des activités de remédiation et de consolidation des acquis en analysant son enseignement.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC1- Faire partager les valeurs de la République :
mettre en œuvre des séances permettant de travailler l'esprit critique des élèves.
CC3 - Connaître les processus d'apprentissage.
CC4 - prendre en compte la diversité des élèves.
CC5 - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation :
contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
CC6 - Agir selon des principes éthiques :
proposer des pistes de mise en œuvre des éducations transversales : éducations à la citoyenneté et au développement durable, et éducation artistique et culturelle.
CC7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication :
intégrer dans son activité l'objectif de la maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
CC9 - Intégrer des éléments de la culture numérique :
proposer des pistes didactiques utilisant les éléments de la culture numérique.
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
CC14 - Accompagner pour s'engager dans une démarche de développement professionnel :
proposer des ressources scientifiques et didactiques variées et récentes.
Aider à réfléchir sur sa pratique.
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Descriptif et contenu :
Français :
dans le cadre de la formation au métier de professeur des écoles, en M2, l'enseignement « Français » de l'UE1 intitulée *Mobiliser les savoirs au profit de la didactique* vise à construire et consolider les compétences pédagogiques et les démarches didactiques nécessaires à l'enseignement du français dans tous les cycles de l'école primaire, en intégrant la question de l'hétérogénéité des élèves. L'enseignement des quatre grands domaines de compétences – dire, lire, écrire et comprendre le fonctionnement de la langue – est abordé chaque semestre afin d'aider à l'entrée dans le métier d'enseignant et à la construction des compétences professionnelles. La réflexion porte aussi sur les outils de l'enseignant et les modalités d'évaluation des élèves.

Mathématiques :
l'"objectif de l'UE en mathématiques est prioritairement le travail de conception de l'enseignement et de sa mise en œuvre, en mettant en avant les enjeux didactiques. Les grandes thématiques de l'école primaire dans les trois cycles (nombres, opérations, géométrie, grandeurs et mesures) sont abordées dans les limites d'un horaire contraint. La formation repose sur plusieurs modalités : mises en situation, apports des formateurs, analyses de ressources et matériels pédagogiques, ce qui permet d'aborder l'essentiel des gestes professionnels, avec une attention portée sur les questions d'évaluation des acquis des élèves et de différenciation.

Histoire Géographie et EMC :
lL'objectif de cette UE est de travailler de manière plus approfondie la didactique de l'histoire-géographie (en lien avec l'EMC et le parcours artistique et culturel, l'éducation au développement durable) et de répondre à leurs besoins dans le cadre de leur stage filé.
Il s'agit d'aider les étudiants à s'emparer des textes officiels, et des méthodes de construction de séquences afin d'élaborer celles-ci mais aussi de mettre l'accent sur des éléments essentiels comme la trace écrite, et l'évaluation.
Analyser son enseignement : Les étudiants qui ajouteront ces heures aux heures de cours travailleront à analyser leur enseignement ou l'enseignement de leurs pairs, dans le but de mutualiser les pratiques tout en adoptant un regard critique sur celles-ci.
Compétences travaillées :
- Savoir transmettre et partager les valeurs et principes républicains.
- Contribuer à se mobiliser contre les stéréotypes et discriminations, pour prévenir et gérer des situations de violences scolaires.
- Connaître les processus de structuration du temps et de l'espace des élèves.
- Connaître les degrés de maîtrise du socle attendus en HG /EMC.

EPS :
développement des compétences pour enseigner l'EPS
Apport de connaissances didactiques et pédagogiques
Appui sur les textes officiels de l'école primaire
Didactique des APSA supports de l'enseignement (APSA non arrêtées par l'Académie pour les épreuves du CERPE)
Mise en œuvre pédagogique.

Langues :
ce cours a pour objectif de former les futurs professeurs des écoles à la transmission d'une langue vivante étrangère (anglais principalement). Les étudiants sont amenés à enrichir leurs propres compétences linguistiques (lexique-grammaire-phonologie) et culturelles en anglais afin d'acquérir plus d'aisance dans la langue cible. Le niveau exigible en fin de Master 2 est le niveau B2. Il s'agit également de réinvestir les connaissances et compétences pédagogiques et didactiques acquises en M1 : on s'attachera notamment à la construction de séquences à partir d'une tâche finale et à la construction des progressions et des programmations.

Sciences :
le contenu des cours porte sur l'apprentissage de la conception de séquences et de séances d'enseignement fondées sur des démarches de sciences ou de technologie. La conception des situations d'apprentissage s'appuie sur des éléments de didactique et de pédagogie adaptés aux trois cycles.

Arts plastiques :
analyse de ressources pédagogiques diverses, réflexion sur l'adéquation aux programmes et sur des adaptations possibles.
Confrontation à différents matériaux et pratiques moins usuelles (volume, architecture) pour mieux anticiper les situations en classe (gestion matérielle, gestion de groupe).
Modalités : lecture et compréhension fine de ressources pédagogiques, mise en relation avec l'histoire de la discipline et de ses programmes, expérimentations, validation ou remédiation des propositions.

Education musicale :
le cours d'éducation musicale M2 est destiné à donner aux stagiaires les outils nécessaires à la préparation et à la conduite de séances dans cette discipline. Ainsi nous apprenons des comptines, chants, chansons, canons et pièces polyphoniques pour avoir un premier répertoire. Une fois apprises ces musiques sont exploitées. Nous écoutons des œuvres et étudions quelques procédés d'écoutes actives. Nous étudions une progression de jeux et d'exercices sur quelques éléments du langage musical. Nous travaillons certains aspects techniques comme l'apprentissage d'un chant, la prise de note, la gestique de direction, l'instrumentation, le travail vocal.

Analyser son enseignement :
elle n'est pas une simple continuation des apports didactiques et disciplinaires. Elle est différente de l'analyse réflexive de la pratique (ARP) dans la mesure où elle n'interroge que les champs didactique et pédagogique. Enfin, elle diffère de la préparation-exploitation de stage qui propose des solutions à court terme.
A partir du rappel par chacun de ses expériences en classe, il s'agit d'approfondir, par le biais de l'analyse des réussites et des erreurs dans les séances menées, les concepts didactiques et les démarches pédagogiques correspondants.
Cette analyse doit permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses pratiques réelles en situation d'enseignement disciplinaire, et ainsi de développer des compétences d'analyse didactique nécessaires à l'acte d'enseigner. L'objectif étant de donner la possibilité à l'étudiant de faire évoluer la conception de son enseignement et sa mise en œuvre en analysant ses propres actions et celles de ses pairs.

Evaluation :
le Contrôle Continu au S3 concerne les matières suivantes : Français ; Mathématiques ; Histoire-Géographie et EMC ; Arts plastiques ; Education musicale ; Sciences : SVT et SPT ; Langues ; EPS ; Analyser son enseignement.
Les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC ; Arts plastiques ; Education musicale ; Sciences : SVT et SPT ; Langues seront évaluées soit au S3 soit au S4.
Français : une évaluation au S3.
Histoire géographie : CC - dossier à rendre.
Arts plastiques : Dossier (individuel ou en groupe).
Education musicale :
1) une évaluation orale en contrôle continu répartie sur l'ensemble du cours, qui prend notamment en compte les progrès des étudiants et leur investissement.
2) Conception et conduite d'une séance de musique, mise dans son contexte pédagogique, en réinvestissant les outils didactiques présentés en cours. Cette séance doit obligatoirement comporter une pratique musicale rythmique et chantée, qui peut être mise en relation avec l'écoute du Répertoire.
Langues :
contrôle continu, oral et écrit.
L'objectif des TD étant double, l'évaluation portera à la fois sur les compétences linguistiques et sur la capacité à construire son enseignement.
Sciences :
réalisation de dossiers pédagogiques : l'un en Sciences de la Vie et de la Terre et l'autre en Sciences Physiques-Technologie.
EPS : pas d'évaluation en M2.
Analyser son enseignement : pas d'évaluation.

Références bibliographiques :
Français :
Ressources d'accompagnement pour tous les cycles disponibles sur le site EDUSCOL
BUCHETON, D. & CHABANNE, J.-C. (2002). *Écrire en ZEP : Un autre regard sur les écrits des élèves.* Paris : Delagrave.
BRIGAUDIOT, M. (2015). *Langage et école maternelle.* Paris : Hatier.
CNESCO (2016), *Lire, comprendre, apprendre. Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?* Conférence de consensus. Synthèse des recommandations du jury. https://www.cnesco.fr/fr/lire-comprendre-apprendre/
TAUVERON, C. (dir.) (2002). *Lire la Littérature à l'école. Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique ?* Paris : Hatier Pédagogie.
Mathématiques :
Site du CNESCO, en particulier : http://www.cnesco.fr/fr/numeration/
EDUSCOL, ressources d'accompagnement : http://eduscol.education.fr
Grand N : http://www-irem.ujf-grenoble.fr/spip/spip.php?rubrique13
RDM : http://rdm.penseesauvage.com/-Revue-RDM-.html
Travaux de Guy Brousseau (http://guy-brousseau.com/), de Gérard Vergneaud, de Raymond Duval, etc., sur le site de l'ARDM.
Langues :
Sophie Rosenberger, *Guide pour enseigner l'anglais à l'école élémentaire.* Paris : Retz, 2003.
Claire Tardieu, S**e former pour enseigner les langues à l'école primaire, le cas de l'anglais.** Paris : Ellipses 2006.
Sciences :
CHARPAK, G. et al. (1996). *La main à la pâte. Les sciences à l'école primaire.* Paris : Flammarion.
GIORDAN, A. et DE VECCHI, G. (1988). *L'enseignement scientifique : comment faire pour que « ça marche » ?* Paris : BELIN.
TAVERNIER, R. (2005). *Pour découvrir le monde à l'école maternelle. Guide pour l'enseignant.* Paris : Bordas.
TAVERNIER, R. (2006). *Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Guide des professeurs des écoles.* IUFM. Paris : Bordas.
TAVERNIER, R. (2009). *Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et Technologie.* Paris : Bordas.
Site de la Fondation La main à la pâte : fondation-lamap.org
Site du MEN Eduscol : eduscol.education.fr
Analyser son enseignement :
Dossiers de veille de l'IFE
Site Néopass@ction
Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants.* PUF
Berzin, C et Hoin, G. (2006). *Analyser ses pratiques professionnelles pour évoluer.* CRDP de l'Académie d'Amiens
Vacher, Y., & Altet, M. (2015). *Construire une pratique réflexive : comprendre et agir.* Louvain-la-Neuve : De Boeck

UE2 - Contexte d'exercice du métier : Adapter et Communiquer

EC1 : QP 6 / Diversités et inclusions 2
24 h TD
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
P4 - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC 4 - Prendre en compte la diversité des élèves.
CC 6 - Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques.
CC 11 - Contribuer à l'action de la communauté éducative.
CC 13 - Coopérer avec les partenaires de l'école.
Descriptif et contenu :
dans la continuité du module de formation proposé en M1, nous affinerons le regard porté sur les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers tout en nous interrogeant sur les postures professionnelles et les réponses pédagogiques les plus appropriées ainsi que sur les projets individuels associés (PPRE, PPS, PAP, PAI) et les partenaires de l'Ecole. Ainsi nous pourrons évoquer les élèves scolarisés dans les réseaux d'éducation prioritaire, inscrits dans la grande difficulté scolaire, relevant d'une situation de handicap (troubles du comportement, troubles des fonctions cognitives…) ou de maladie, ayant des troubles spécifiques des apprentissages, ayant un haut potentiel intellectuel mais aussi les élèves allophones nouvellement arrivés en France. Par là-même, nous nous interrogerons sur les principaux éléments qui fondent un climat de classe serein et propice aux apprentissages, ce qui nous conduira à traiter la question de l'autorité de l'enseignant.
Evaluation :
dans un document de 3 à 4 pages, bibliographie comprise, les étudiants évoquent et analysent une situation observée ou vécue en étayant leur réflexion de considération philosophique, sociologique, psychologique ou pédagogique.

Références bibliographiques :
CNESCO. *Différenciation pédagogique - Comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ?* Conférence de consensus. Recommandations du jury. Mars 2017.
MENESR - Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016. Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.
BOIMARE, Serge (2008). *Ces enfants empêchés de penser,* Paris : Dunod.
GARDOU, Gilles (2013). Il n'y a pas de vie minuscule à l'école. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 61, p. 13-21.
MASSÉ, Line, DESBIENS, Nadia & LANARIS Catherine (2006). *Les troubles du comportement à l'école. Prévention, évaluation et intervention*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

EC2 : QP 7 / Communication, voix, corps, langage
12 h TP
Descriptif et contenu :
objectifs
- découvrir les différents aspects de la communication et prendre conscience de sa façon de communiquer avec autrui à partir de mises en situations, étayées d'éléments théoriques ;
- travailler sa voix parlée en tant qu'outil de communication, prendre conscience de l'importance de la posture, de la respiration, du timbre, et de la gestion des différents niveaux de voix utilisables par un enseignant ;
- prendre confiance en soi, connaitre son corps et étudier les possibilités de communication par le corps à travers des exercices sur la respiration, le regard, le geste.

Contenus:
- exercices de développement et d'entretien de la voix ;
- jeux de rôles ;
- mises en situations de communication verbale ou non.

Evaluation : CC
À partir de critères relatifs à la gestion de la voix, du corps et du langage, l'évaluation se fera sur la base de la présentation orale individuelle, préparée, d'une situation de communication de type professionnel. Elle prendra en compte la capacité de l'étudiant à s'approprier ces outils tant pour exposer un projet et comprendre son public que pour communiquer à son tour.

EC3 : TUICE
6 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
compétences communes à tous les professeurs :
CC9 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier :
tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs ;
aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative ;
participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet ;
utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
Descriptif et contenu :
Apports de compléments techniques et de ressources spécifiques.
Réalisation et mise en œuvre d'une situation d'apprentissage utilisant les TUICE.
Evaluation :
Les UE concernant les TUICE ne donnent pas de notes pour le master. Les travaux réalisés donnent lieu à l'évaluation de compétences du C2I2E. A l'issue de ces évaluations de compétences, celles-ci sont validées pour l'obtention du C2I2E.
Dans la pratique, et à minima, les étudiants ont 5 travaux à rendre sur les 2 années.
- Une sitographie de sites nécessaires à l'usage des TUICE dans le cadre de l'enseignement.
- Une analyse d'un article concernant la pertinence des TUICE dans les situations d'apprentissage.
- Une enquête sur les moyens et ressources disponibles dans un établissement scolaire.
- Une analyse d'une situation d'enseignement utilisant les TUICE.
- La réalisation et la mise en œuvre d'une situation utilisant les TUICE.

Les étudiants déposent les travaux effectués sur la plate forme (les 5 travaux minimum plus tous les autres réalisés à l'occasion des sessions de formation).
C'est au vu de ces travaux que se révèlent la maîtrise des compétences du C2I2E

Références bibliographiques :
Site C2I2E :
https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-enseignant
Droits et numérique :
http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-theme/priorites-nationales/management-du-numerique-educatif/internet-responsable/le-mot-du-juriste/
https://www.cnil.fr/
Situations d'enseignement utilisant les TUICE :
http://www.primtice.education.fr/

UE3 - Analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche

EC : Recherche - Méthodologie de l'écrit
4 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC 7 - Maîtriser la langue à des fins de communication.
CC 14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
Descriptif et contenu :
cet EC a pour objectif de permettre aux étudiants de s'approprier le cahier des charges du mémoire. Seront plus particulièrement travaillées les questions de la problématique, du plan et des observables au service de l'analyse des données recueillies.
Evaluation :
pas d'évaluation.

Références bibliographiques :
Constant, A.-S., & Lévy, A. (2015). *Réussir mémoire, thèse et HDR*. Paris : Gualino.
Frécon, G. (2012). *Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage.* Paris : Dunod.
Ligozat, F., Charmillot, M., & Muller, A. (Éd.). (2016). *Le partage des savoirs dans les processus de recherche en éducation.* Louvain-La-Neuve : De Boeck supérieur.
Lussi Borer, V. & Ria, L. (Éd.). (2016). *Apprendre à enseigner.* Paris : PUF.
Morisse, M., Lafortune, L., & Cros, F. (Éd.). (2011). *Se professionnaliser par l'écriture : quels accompagnements ?* Québec : Presses de l'Université du Québec.

EC : Préparation à l'exercice professionnel
12 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
Descriptif et contenu :
aides à la préparation en début d'année (Organisation de la classe, programmation, emplois du temps…).
Apports disciplinaires
Ressources disciplinaires.
Evaluation : pas d'évaluation.

EC : Recherche - Séminaire
16 h TD
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
Dans certains séminaires :
P1 - Initier aux savoirs disciplinaires et à leur didactique.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
Pour tous les séminaires :
CC - 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :
compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
Dans certains séminaires :
CC 3 - Initier à la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage.
Descriptif et contenu :
les séminaires de recherche portent sur des objets d'étude précis portés par les enseignants chercheurs (cf. exemples ci-après). Ils ont à la fois des objectifs de savoirs, méthodologiques (lecture d'articles scientifiques) et didactiques en interrogeant le lien théorie-pratique : la présentation de résultats de recherche permet de remettre en cause les préconceptions des étudiants et de mettre en avant les innovations concrètes permises par les travaux de recherche.
Par ailleurs, l'articulation de l'initiation à la recherche, des séminaires et du mémoire est d'abord méthodologique par le biais de l'apprentissage de la problématisation, la recherche documentaire, la lecture d'articles scientifiques.
La démarche de recherche « thématique, problématique, cadre théorique, hypothèses, recueil de données, corpus, analyse, interprétation des résultats » est également à l'œuvre dans l'élaboration du mémoire. En outre, les séminaires de recherche forment à la mobilisation des références théoriques nécessaire pour le mémoire.
Par le biais des séminaires de recherche, les étudiants disposent d'un outillage conceptuel et méthodologique élargissant leurs potentialités d'innovation pédagogique et didactique.
Des exemples de séminaires M2 :
« Littérature de jeunesse et Génétique textuelle (étude des brouillons d'écrivains) : du brouillon d'écrivain au brouillon d'écolier » ;
« Enseigner l'extermination des juifs : histoire et littérature de jeunesse » ;
« Les difficultés scolaires » ;
« Approches de l'histoire-géographie comme discipline scolaire » ;
« Évaluer l'efficacité de l'enseignement ? ».
Evaluation :
CC commun avec les autres EC de l'UE (écrit professionnel).
Références bibliographiques :
chaque enseignant indiquera les références bibliographiques propres à son séminaire.

EC : Analyse réflexive de la pratique
6 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC - 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :
réfléchir sur sa pratique -entre pairs- et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.
Descriptif et contenu :
cet EC a pour objectif de développer chez les étudiants la compétence à analyser leur pratique d'enseignement et d'éducation et celles des autres en mobilisant des savoirs issus de l'expérience professionnelle et/ou des savoirs théoriques produits par la recherche. La pratique en constitue l'objet d'étude ; il s'agit de l'interroger pour développer une posture réflexive de façon à mieux comprendre à la fois les réussites et les dysfonctionnements dans la mise en œuvre professionnelle pour la faire évoluer dans un souci d'efficacité. Avec l'aide du groupe, l'enseignant-stagiaire apprend à opérer des changements de perspective et de représentation qui rendent possible un regard moins subjectif et plus fin sur sa pratique. L'analyse de pratiques permet de mettre en mots les pratiques sur la base d'études de cas ; elle développe les compétences à décrire l'activité professionnelle, à la comprendre et à la réajuster pour favoriser un rapport à l'acte pédagogique-éducatif apaisé et, ce faisant, un climat de classe plus fécond.
Evaluation :
pas d'évaluation.

Références bibliographiques :
Bucheton, D. (Éd.). (2009). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés.* Toulouse : Octarès Editions.
Charlier, E., Beckers, J., & Boucenna, S. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive : outils et grilles d'analyse des pratiques : enseignants, formateurs*. Bruxelles : De Boeck.
Duvillard, J. (2016). *Ces gestes qui parlent : l'analyse de la pratique enseignante.* Paris : ESF.
Jorro, A., & De Ketele, J.-M. (Éd.). (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* Bruxelles : De Boeck université.
Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant : professionnalisation et raison pédagogique.* Issy-les-Moulineaux : ESF.
Vacher, Y., & Altet, M. (2015). *Construire une pratique réflexive : comprendre et agir.* Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Semestre 4

UE1 - Mobiliser les savoirs au profit de la didactique

EC : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC, Arts plastiques, Education musicale, Sciences : SVT et SPT, Langues, EPS, Analyser son enseignement
90 h TD et TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique : connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux et les problèmes didactiques.
Maîtriser des objectifs et des contenus d'enseignement dans les disciplines et être capable de les mettre en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de les transposer pour les élèves.
Inscrire son enseignement dans les progressions de cycle.
Sensibiliser à l'interdisciplinarité.
P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement :
utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
P3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves :
Savoir préparer des séquences et des séances de classe.
Identifier les objectifs, contenus, dispositifs didactiques et pédagogiques.
Identifier des obstacles didactiques, des stratégies d'étayage et remédiation.
Travailler la différenciation.
P4 - Faire découvrir des modes de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :
contribuer à la mise en œuvre de débats, travail de groupe, projet, etc. ….
P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves :
découvrir et utiliser des outils et procédures d'évaluation.
Analyser les réussites et les erreurs et proposer des activités de remédiation et de consolidation des acquis en analysant son enseignement.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC1- Faire partager les valeurs de la République :
mettre en œuvre des séances permettant de travailler l'esprit critique des élèves.
CC3 - Connaître les processus d'apprentissage.
CC4 - prendre en compte la diversité des élèves.
CC5 - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation :
contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
CC6 - Agir selon des principes éthiques :
proposer des pistes de mise en œuvre des éducations transversales : éducations à la citoyenneté et au développement durable, et éducation artistique et culturelle.
CC7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication :
intégrer dans son activité l'objectif de la maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
CC9 - Intégrer des éléments de la culture numérique :
proposer des pistes didactiques utilisant les éléments de la culture numérique.
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
CC14 - Accompagner pour s'engager dans une démarche de développement professionnel :
proposer des ressources scientifiques et didactiques variées et récentes.
Aider à réfléchir sur sa pratique.
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Descriptif et contenu :
Français :
dans le cadre de la formation au métier de professeur des écoles, en M2, l'enseignement « Français » de l'UE1 intitulée Mobiliser les savoirs au profit de la didactique vise à construire et consolider les compétences pédagogiques et les démarches didactiques nécessaires à l'enseignement du français dans tous les cycles de l'école primaire, en intégrant la question de l'hétérogénéité des élèves. L'enseignement des quatre grands domaines de compétences – dire, lire, écrire et comprendre le fonctionnement de la langue – est abordé chaque semestre afin d'aider à l'entrée dans le métier d'enseignant et à la construction des compétences professionnelles. La réflexion porte aussi sur les outils de l'enseignant et les modalités d'évaluation des élèves.
Mathématiques :
l'objectif de l'UE en mathématiques est prioritairement le travail de conception de l'enseignement et de sa mise en œuvre, en mettant en avant les enjeux didactiques. Les grandes thématiques de l'école primaire dans les trois cycles (nombres, opérations, géométrie, grandeurs et mesures) sont abordées dans les limites d'un horaire contraint. La formation repose sur plusieurs modalités : mises en situation, apports des formateurs, analyses de ressources et matériels pédagogiques, ce qui permet d'aborder l'essentiel des gestes professionnels, avec une attention portée sur les questions d'évaluation des acquis des élèves et de différenciation.
Histoire Géographie et EMC :
l'objectif de cette UE est de travailler de manière plus approfondie la didactique de l'histoire-géographie (en lien avec l'EMC et le parcours artistique et culturel, l'éducation au développement durable) et de répondre à leurs besoins dans le cadre de leur stage filé.
Il s'agit d'aider les étudiants à s'emparer des textes officiels, et des méthodes de construction de séquences afin d'élaborer celles-ci mais aussi de mettre l'accent sur des éléments essentiels comme la trace écrite, et l'évaluation.
Analyser son enseignement : Les étudiants qui ajouteront ces heures aux heures de cours travailleront à analyser leur enseignement ou l'enseignement de leurs pairs, dans le but de mutualiser les pratiques tout en adoptant un regard critique sur celles-ci.
Compétences travaillées :
Savoir transmettre et partager les valeurs et principes républicains.
Contribuer à se mobiliser contre les stéréotypes et discriminations, pour prévenir et gérer des situations de violences scolaires.
Connaître les processus de structuration du temps et de l'espace des élèves.
Connaître les degrés de maîtrise du socle attendus en HG / EMC.
EPS :
développement des compétences pour enseigner l'EPS.
Apport de connaissances didactiques et pédagogiques.
Appui sur les textes officiels de l'école primaire.
Didactique des APSA supports de l'enseignement (APSA non arrêtées par l'Académie pour les épreuves du CERPE).
Mise en œuvre pédagogique.
Langues :
Ce cours a pour objectif de former les futurs professeurs des écoles à la transmission d'une langue vivante étrangère (anglais principalement). Les étudiants sont amenés à enrichir leurs propres compétences linguistiques (lexique-grammaire-phonologie) et culturelles en anglais afin d'acquérir plus d'aisance dans la langue cible. Le niveau exigible en fin de Master 2 est le niveau B2. Il s'agit également de réinvestir les connaissances et compétences pédagogiques et didactiques acquises en M1 : on s'attachera notamment à la construction de séquences à partir d'une tâche finale et à la construction des progressions et des programmations.
Sciences :
le contenu des cours porte sur l'apprentissage de la conception de séquences et de séances d'enseignement fondées sur des démarches de sciences ou de technologie. La conception des situations d'apprentissage s'appuie sur des éléments de didactique et de pédagogie adaptés aux trois cycles.
Arts plastiques :
analyse de ressources pédagogiques diverses, réflexion sur l'adéquation aux programmes et sur des adaptations possibles.
Confrontation à différents matériaux et pratiques moins usuelles (volume, architecture) pour mieux anticiper les situations en classe (gestion matérielle, gestion de groupe).
Modalités : lecture et compréhension fine de ressources pédagogiques, mise en relation avec l'histoire de la discipline et de ses programmes, expérimentations, validation ou remédiation des propositions.
Education musicale :
le cours d'éducation musicale M2 est destiné à donner aux stagiaires les outils nécessaires à la préparation et à la conduite de séances dans cette discipline. Ainsi nous apprenons des comptines, chants, chansons, canons et pièces polyphoniques pour avoir un premier répertoire. Une fois apprises ces musiques sont exploitées. Nous écoutons des œuvres et étudions quelques procédés d'écoutes actives. Nous étudions une progression de jeux et d'exercices sur quelques éléments du langage musical. Nous travaillons certains aspects techniques comme l'apprentissage d'un chant, la prise de note, la gestique de direction, l'instrumentation, le travail vocal.
Analyser son enseignement :
elle n'est pas une simple continuation des apports didactiques et disciplinaires. Elle est différente de l'analyse réflexive de la pratique (ARP) dans la mesure où elle n'interroge que les champs didactique et pédagogique. Enfin, elle diffère de la préparation-exploitation de stage qui propose des solutions à court terme.
A partir du rappel par chacun de ses expériences en classe, il s'agit d'approfondir, par le biais de l'analyse des réussites et des erreurs dans les séances menées, les concepts didactiques et les démarches pédagogiques correspondants.
Cette analyse doit permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses pratiques réelles en situation d'enseignement disciplinaire, et ainsi de développer des compétences d'analyse didactique nécessaires à l'acte d'enseigner. L'objectif étant de donner la possibilité à l'étudiant de faire évoluer la conception de son enseignement et sa mise en œuvre en analysant ses propres actions et celles de ses pairs.
Evaluation :
le Contrôle Continu au S4 concerne les matières suivantes : Français ; Mathématiques ; Histoire-Géographie et EMC ; Arts plastiques ; Education musicale ; Sciences : SVT et SPT; Langues ; EPS ; Analyser son enseignement.
Les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et EMC ; Arts plastiques ; Education musicale ; Sciences : SVT et SPT ; Langues seront évaluées soit au S3 soit au S4.
Mathématiques : une évaluation au S4.
Histoire géographie : CC - dossier à rendre.
Arts plastiques : Dossier (individuel ou en groupe).
Education musicale :
1) une évaluation orale en contrôle continu répartie sur l'ensemble du cours, qui prend notamment en compte les progrès des étudiants et leur investissement.
2) Conception et conduite d'une séance de musique, mise dans son contexte pédagogique, en réinvestissant les outils didactiques présentés en cours. Cette séance doit obligatoirement comporter une pratique musicale rythmique et chantée, qui peut être mise en relation avec l'écoute du Répertoire.
Langues :
contrôle continu, oral et écrit.
L'objectif des TD étant double, l'évaluation portera à la fois sur les compétences linguistiques et sur la capacité à construire son enseignement.
Sciences :
réalisation de dossiers pédagogiques : l'un en Sciences de la Vie et de la Terre et l'autre en Sciences Physiques-Technologie.
EPS : pas d'évaluation en M2.
Analyser son enseignement : pas d'évaluation.

Références bibliographiques :
Français :
Ressources d'accompagnement pour tous les cycles disponibles sur le site EDUSCOL
BUCHETON, D. & CHABANNE, J.-C. (2002). *Écrire en ZEP : Un autre regard sur les écrits des élèves.* Paris : Delagrave.
BRIGAUDIOT, M. (2015). *Langage et école maternelle.* Paris : Hatier.
CNESCO (2016), *Lire, comprendre, apprendre. Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?* Conférence de consensus. Synthèse des recommandations du jury. https://www.cnesco.fr/fr/lire-comprendre-apprendre/
TAUVERON, C. (dir.) (2002). *Lire la Littérature à l'école. Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique ?* Paris : Hatier Pédagogie.
Mathématiques :
Site du CNESCO, en particulier : http://www.cnesco.fr/fr/numeration/
EDUSCOL, ressources d'accompagnement : http://eduscol.education.fr
Grand N : http://www-irem.ujf-grenoble.fr/spip/spip.php?rubrique13
RDM : http://rdm.penseesauvage.com/-Revue-RDM-.html
Travaux de Guy Brousseau (http://guy-brousseau.com/), de Gérard Vergneaud, de Raymond Duval, etc., sur le site de l'ARDM.
Langues :
Sophie Rosenberger, *Guide pour enseigner l'anglais à l'école élémentaire.* Paris : Retz, 2003.
Claire Tardieu, S**e former pour enseigner les langues à l'école primaire, le cas de l'anglais.** Paris : Ellipses 2006.
Sciences :
CHARPAK, G. et al. (1996). *La main à la pâte. Les sciences à l'école primaire.* Paris : Flammarion.
GIORDAN, A. et DE VECCHI, G. (1988). *L'enseignement scientifique : comment faire pour que « ça marche » ?* Paris : BELIN.
TAVERNIER, R. (2005). *Pour découvrir le monde à l'école maternelle. Guide pour l'enseignant.* Paris : Bordas.
TAVERNIER, R. (2006). *Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Guide des professeurs des écoles.* IUFM. Paris : Bordas.
TAVERNIER, R. (2009). *Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et Technologie.* Paris : Bordas.
Site de la Fondation La main à la pâte : fondation-lamap.org
Site du MEN Eduscol : eduscol.education.fr
Analyser son enseignement :
Dossiers de veille de l'IFE
Site Néopass@ction
Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants.* PUF
Berzin, C et Hoin, G. (2006). *Analyser ses pratiques professionnelles pour évoluer.* CRDP de l'Académie d'Amiens
Vacher, Y., & Altet, M. (2015). *Construire une pratique réflexive : comprendre et agir.* Louvain-la-Neuve : De Boeck

UE2 - Contexte d'exercice du métier : Accompagner et Coopérer

EC1 : QP 8 / Suivi éducatif de l'élève, relations école familles
12 h TD

EC2 : Travailler en interdisciplinarité
20 h TP
Descriptif et contenu :
le projet :
A l'école, un projet est une démarche d'enseignement qui vise à répondre à des objectifs d'apprentissage et qui s'élabore à partir d'un thème, d'un sujet ou plus précisément d'une intention – permettant aux élèves de connaître dès le départ la finalité de leur travail – et qui se concrétise dans une production terminale ouverte aux autres.
Dans le cadre de cette UE, comme souvent à l'école, le projet sera pluridisciplinaire.
Les étudiants :
- Les étudiants doivent constituer des groupes d'environ trois personnes travaillant sur un même projet. Ces groupes peuvent construire leur projet en partant d'un thème ou d'un médium (vidéo, spectacle, visite...).
- En totalité ou en partie, leur projet devra être mis en œuvre dans leur école.
- Cependant, la mise en œuvre de ce projet commun sera bien évidemment adaptée par chaque étudiant en fonction de la réalité de sa classe et de son école. Dans chaque groupe, il y a donc une démarche commune, mais trois réalisations différentes.
- Chaque groupe aura un professeur référent, mais pourra faire appel aux autres formateurs.
- Chaque groupe tiendra à jour un « carnet de bord » où se trouvera noté l'ensemble de la progression du projet.

Evaluation :
l'évaluation comporte deux parties :
- le suivi prend appui sur le « carnet de bord » ;
- l'évaluation terminale : Elle consiste, pour chaque groupe, en une présentation libre des projets (où cependant chacun doit prendre la parole) devant l'ensemble des étudiants. Cette présentation est collective, mais la notation reste individuelle. Les groupes présentent l'état actuel de leur projet ainsi que leurs perspectives.

EC3 : TUICE
4 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
compétences communes à tous les professeurs :
CC9 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier :
tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs ;
aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative ;
participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet ;
utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.
Descriptif et contenu :
Apports de compléments techniques et de ressources spécifiques.
Réalisation et mise en œuvre d'une situation d'apprentissage utilisant les TUICE.
Evaluation :
Les UE concernant les TUICE ne donnent pas de notes pour le master. Les travaux réalisés donnent lieu à l'évaluation de compétences du C2I2E. A l'issue de ces évaluations de compétences, celles-ci sont validées pour l'obtention du C2I2E.
Dans la pratique, et à minima, les étudiants ont 5 travaux à rendre sur les 2 années.
- Une sitographie de sites nécessaires à l'usage des TUICE dans le cadre de l'enseignement.
- Une analyse d'un article concernant la pertinence des TUICE dans les situations d'apprentissage.
- Une enquête sur les moyens et ressources disponibles dans un établissement scolaire.
- Une analyse d'une situation d'enseignement utilisant les TUICE.
- La réalisation et la mise en œuvre d'une situation utilisant les TUICE.

Les étudiants déposent les travaux effectués sur la plate forme (les 5 travaux minimum plus tous les autres réalisés à l'occasion des sessions de formation).
C'est au vu de ces travaux que se révèlent la maîtrise des compétences du C2I2E

Références bibliographiques :
Site C2I2E :
https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-enseignant
Droits et numérique :
http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-theme/priorites-nationales/management-du-numerique-educatif/internet-responsable/le-mot-du-juriste/
https://www.cnil.fr/
Situations d'enseignement utilisant les TUICE :
http://www.primtice.education.fr/

UE3 - Analyser sa pratique et l'enrichir par la recherche

EC1 : Préparation à l'exercice professionnel
4 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P 3 - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
P 5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves :
construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
Descriptif et contenu :
apports disciplinaires selon besoins des FSTG.
Evaluation :
pas d'évaluation.

EC2 : Analyse réflexive de la pratique
4 h TP
Compétences principales visées relatives au référentiel de 2013 :
Compétences communes à tous les professeurs :
P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation :
CC 7 - Maîtriser la langue à des fins de communication.
CC 14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
Descriptif et contenu :
cet EC a pour objectif de développer chez les étudiants la compétence à analyser leur pratique d'enseignement et d'éducation et celles des autres en mobilisant des savoirs issus de l'expérience professionnelle et/ou des savoirs théoriques produits par la recherche. La pratique en constitue l'objet d'étude ; il s'agit de l'interroger pour développer une posture réflexive de façon à mieux comprendre à la fois les réussites et les dysfonctionnements dans la mise en œuvre professionnelle pour la faire évoluer dans un souci d'efficacité. Avec l'aide du groupe, l'enseignant-stagiaire apprend à opérer des changements de perspective et de représentation qui rendent possible un regard moins subjectif et plus fin sur sa pratique. L'analyse de pratiques permet de mettre en mots les pratiques sur la base d'études de cas ; elle développe les compétences à décrire l'activité professionnelle, à la comprendre et à la réajuster pour favoriser un rapport à l'acte pédagogique-éducatif apaisé et, ce faisant, un climat de classe plus fécond.
Evaluation :
pas d'évaluation.

Références bibliographiques :
Bucheton, D. (Éd.). (2009). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés.* Toulouse : Octarès Editions.
Charlier, E., Beckers, J., & Boucenna, S. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive : outils et grilles d'analyse des pratiques : enseignants, formateurs*. Bruxelles : De Boeck.
Duvillard, J. (2016). *Ces gestes qui parlent : l'analyse de la pratique enseignante.* Paris : ESF.
Jorro, A., & De Ketele, J.-M. (Éd.). (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* Bruxelles : De Boeck université.
Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant : professionnalisation et raison pédagogique*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
Vacher, Y., & Altet, M. (2015). *Construire une pratique réflexive : comprendre et agir*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

EC3 : Mémoire et soutenance